



Dans ce numéro :

Edito	1
« Ca été très brutal » : des sportifs de haut-niveau perdus entre confinement et déconfinement	2/3
Faire du sport-santé, une priorité du monde de demain	3/4/5
Le sport est un lien nécessaire aux populations	5/6
Quel avenir pour le sport ?	6
Tribune : l'EPS menacée d'un retour en arrière ?	7 à 10
Le dispositif « Toutes Sportives UFOLEP » reçoit le double label	10/11
Isabelle QUEVAL, réflexion sur le sport d'après	11/12
Bougez avec l'USEP 94 pour la journée olympique et paralympique	13
Des tags racistes, visant notamment Teddy RINER, inscrits à l'INSEP	13/14
Mon club près de chez moi	14/15
Un plan de relance du sport pour la rentrée des clubs	15
Avec 380 602,66€, l'appel aux dons soutenu par le ministère des sports vire au flop	16

L'actualité nous pousse au pessimisme, nous vivons des temps difficiles et incertains. Les perspectives de rentrée de la prochaine saison sportive sont sources d'inquiétude. Malgré cela, nous nous devons aller de l'avant, en considérant nos principes et nos valeurs.

Rappelons simplement les premiers articles de la convention des droits de l'homme, et de l'humanité (26 août 1789 à Versailles) :

Art premier : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art X : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Quand nous voyons les manifestations de racisme révélés par des événements récents, je me dis que ces principes et valeurs méritent d'être plus largement enseignés et promus dans les pays où ils se manifestent, et la France ne fait pas exception. Dans le monde sportif, il ne doit pas y avoir de discrimination raciale, tous les dirigeants bénévoles, ainsi que les moniteurs, entraîneurs, accompagnateurs doivent y veiller. Les protocoles sanitaires alourdissent nos tâches dans l'exercice de nos différentes disciplines, mais ces nouvelles contraintes ne doivent pas faire oublier la lutte constante contre le racisme et les violences.

Nous devons être exemplaires.

La solidarité entre toutes les personnes du monde sportif doit être la règle pour tous. Si la saison 2019-2020 est perdue, nous devons rester optimistes pour la rentrée de septembre 2020, et mettre tout en œuvre pour que lors des forums des associations début septembre, les conditions soient réunies pour que nos adhérents puissent pratiquer une activité sportive, il ne faut pas oublier l'objectif santé de la pratique sportive.

Nous devons à nouveau avoir une grande pensée pour tous nos amis et collègues disparus lors de ce triste confinement. J'en ai une toute particulière pour notre Secrétaire d'Honneur Jacques CELERIER.

Bon courage, retrouvons nous les manches et reprenons nos activités sportives

W.L

« Ça a été très brutal » : des sportifs de haut niveau perdus, entre confinement et déconfinement

Pas d'entraînements ou de compétitions, sans compter le flou qui s'annonce... les spécialistes s'inquiètent des séquelles psychologiques.

« Cette période va laisser de nombreuses séquelles sur le plan psychologique. » Mathieu Giudicelli, ancien rugbyman, aujourd'hui directeur adjoint à Provale, sait de quoi il parle. Un bon mois après le déconfinement, la cellule bien-être du syndicat des joueurs professionnels de rugby est toujours aussi sollicitée. « Pendant le confinement, on a reçu le double, voire le triple du nombre d'appels habituels, et ça ne s'arrête pas », rapporte-t-il.

Des joueurs seuls, angoissés, déprimés ; des îliens loin de leur famille... Pour répondre à la demande, l'ex-internationale française Maylis Bonnin a rejoint en mars l'équipe, jusqu'ici composée de Mathieu Giudicelli et du psychopraticien et ancien joueur anglais Pat Barnard. « Ça a été une période terrible pour les joueurs », reconnaît Mathieu Giudicelli.

Une analyse corroborée par une étude menée fin avril par la Fédération internationale des associations de footballeurs professionnels (Fifpro), qui a interrogé 1 602 athlètes issus de seize pays différents : 22 % des joueuses et 13 % des joueurs ont fait état de symptômes correspondant à un diagnostic de dépression, soit le double des pourcentages observés en début d'année. « C'est bien plus que ce à quoi on s'attendait », observe Vincent Goutteborge, médecin en chef de la Fifpro, à l'origine de l'enquête.

Le choc de l'arrêt de la saison

En France, sur 356 personnes interrogées (219 hommes, 137 femmes), 28 % des joueurs et 50 % des joueuses ont rapporté des signes dépressifs, légers ou plus sévères. « Il y a une plus grande précarité chez les joueuses », avance Vincent Goutteborge, du fait des moyens moins importants alloués au football féminin.

Le choc de l'arrêt de la saison a été difficile à encaisser pour ces sportives. « On partait en déplacement à Reims le 13 mars et on a appris la veille au soir qu'on n'irait pas : ça a été très brutal », raconte Romane Munich, la gardienne de l'ASJ Soyaux (première division féminine de football), passée de deux entraînements par jour à rien du tout.

« Celles dont c'était la dernière saison ne savaient pas quand elles reverraient leurs coéquipières, les joueuses ne savaient pas quand elles joueraient... Pour beaucoup, l'arrêt de la saison a été un drame », déplore Thierry Weizman, président du Metz Handball, qui visait le titre de champion de France. Ses joueuses lui ont fait part d'insomnies, de cauchemars, de dépresses. « Le confinement restera pour les sportifs un traumatisme psychique important », reconnaît celui qui est aussi médecin.

Serena Williams comme Neymar

Sur les réseaux sociaux, plusieurs stars du sport se sont exprimées sur cette période. De Serena Williams, qui, sur Instagram, s'est dite angoissée « par une annulation qui en a entraîné une autre, puis une autre, puis une autre... »,

à la star du PSG Neymar, qui a avoué sur son site Internet que « ne pas savoir quand il rejouerait lui donnait de l'anxiété », nul n'a été épargné.

« Pour les athlètes de haut niveau, le confinement a été très compliqué, car le sport est leur métier, leur identité, leur ADN, ça occupe toute leur vie », explique Meriem Salmi, psychologue du sport qui accompagne notamment le judoka Teddy Riner : « Eux qui sont habitués au tempo des compétitions en étaient privés et cela les a complètement perdus. » « Cette période a remis en cause la valeur du sportif, son identité en tant que tel, ce qui a causé des troubles », appuie Vincent Goutteborge.

Suspension des entraînements, arrêt des compétitions, report des Jeux olympiques... les sportifs ont dû composer avec l'attente, sans aucune idée de la date de reprise. « Certains ont vécu une grande période de doutes et d'angoisses : poursuivre ou pas la carrière, quand reprendre, fonder ou non une famille... », poursuit Meriem Salmi. A l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), Elise Anckaert, psychologue au pôle médical, a observé le même phénomène. « On a eu des sportifs angoissés, déprimés, inquiets », constate celle qui a continué à suivre ses sportifs habituels et en a même vu de nouveaux frapper à sa porte.

Bilan psychologique

Alors qu'une nouvelle étape du déconfinement a été amorcée lundi 22 juin, la plupart des sports ont repris. Mais déconfinement ne rime

« Pour les athlètes de haut niveau, le confinement a été très compliqué, car le sport est leur métier, leur identité, leur ADN, ça occupe toute leur vie ... »

pas avec fin d'accompagnement psychologique. « Nous devons être attentifs et observer toutes les modifications de comportement : s'il y a des signes de tristesse, de baisse de motivation, d'irritabilité ou au contraire d'euphorie chez une personne qui ne l'était pas avant », explique Meriem Salmi.

« A l'Insep, on a mis en place un bilan psychologique à la reprise, pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'état de stress post-traumatique, ni d'état anxieux important », complète Elise Anckaert.

Le ministère des sports préconise d'ailleurs un bilan psychologique à chaque athlète avant le redémarrage. Si la mesure est saluée par les professionnels, le retour à la compétition reste souvent encore flou : quand la prochaine compétition aura-t-elle lieu ? Comment bien s'entraîner dans le respect des gestes barrières et des distances physiques ? « L'accompagnement psychologique ne réglera pas toutes les questions de la reprise ! »,

avoue Meriem Salmi, qui a déjà reçu des sportifs « troublés » par la reprise dans un « environnement non naturel ».

« On n'ira plus dans les vestiaires par exemple, relève Thierry Weizman. On ne peut pas courir avec un masque, mais il va quand même falloir tout réapprendre, tout en guettant les signes de la maladie, sans paniquer personne. »

Dans cette situation trouble, pas question de laisser les sportifs à l'abandon. A Provale, « on continue avec ceux qui en ont encore besoin », affirme Mathieu Giudicelli, qui ne devrait pas prendre de vacances cet été tant la demande est forte. Il envisage de renforcer la cellule bien-être. Certains clubs de rugby ont déjà pris des mesures pour apporter un plus grand soutien psychologique à leurs joueurs, comme Agen en Top 14 ou Vannes en ProD2. « Ça va faire bouger les lignes ! », s'enthousiasme l'ancien pilier droit.

Cela semble être le cas en football, milieu où le sujet

reste pourtant tabou. En Allemagne, où le championnat a repris le 17 mai, des clubs comme le Borussia Dortmund ont fait appel à des psychologues pour accompagner leurs joueurs. « Pour nous, il faudrait un psychologue par équipe, recommande Vincent Goutteborge. C'est en plein développement, mais c'est encore loin d'être la norme. » En attendant la reprise du championnat de Ligue 1, en août, il se penche déjà sur une nouvelle enquête sur la santé mentale des joueurs à l'heure de la reprise.

Source : Le Monde



Un membre du staff portant des équipements médicaux nettoie un ballon avant le match de football de Premier League entre Manchester City et Arsenal, le 17 juin.

DAVE THOMPSON / AFP

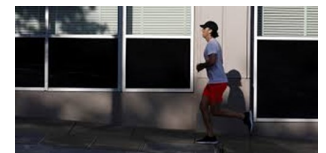
Faire du sport-santé, une priorité du monde de demain

Députés, médecins, réseau des Villes-Santé de l'OMS.... Ils prônent le développement du sport-santé en France, en s'inspirant des leçons de la crise du nouveau coronavirus, dans une tribune pour le JDD. Belkhir Belhaddad, député de la Moselle et conseiller municipal de la Ville de Metz, le docteur Didier Ellart, vice-président de l'Association nationale des élus en charge des sports, Alexandre Feltz, coordinateur du réseau des villes sport-santé du réseau français des villes-santé de l'OMS livrent leurs réflexions sur les enseignements à tirer de la crise de Covid-19, pour le dévelop-

pement du sport santé en France. Voici leur tribune, soutenue par près de 8.000 collectivités, des élus de tout bord ou encore le réseau français des Villes-Santé de l'OMS.

"Confinés durant une période de 55 jours pour éviter la propagation du Covid-19, nous avons été exposés à un risque de sédentarité, aggravé par le télétravail, les visioconférences, la télévision, les jeux vidéo, les réseaux sociaux... Pour lutter contre l'inactivité physique, il est fondamental que chacun s'adonne à une activité physique d'intensité faible à mo-

dérée, de manière régulière, sécurisée, adaptée et progressive, pour respecter les préconisations de l'OMS : 30 minutes d'activité par jour. Faire bouger son corps entre quatre murs peut paraître compliqué, mais combien d'initiatives sportives en ligne ont vu le jour, sans avoir recours à du matériel spécifique? Séances de gymnastique, tutoriels, visioconférences, coachings à distance, plates-formes, exercices sportifs journaliers sur les réseaux sociaux entre amis ou en famille, partage de conseils techniques et de bonnes pratiques... Le sport, loisir et plaisir, à la maison est deve-



« Nombreux seront les enseignements et les réflexions à tirer de cette crise sanitaire sans précédent. Mais, elle nous montre déjà que les Français auront d'autant plus un besoin de bouger, de pratiquer de l'activité physique et de se libérer du carcan que la crise leur a imposé. »

nu une réalité concrète, voire une obsession, y compris pour ceux qui ne pratiquaient aucun sport. L'autorisation pendant cette période de confinement d'effectuer une activité physique individuelle dans la limite d'une heure par jour et dans un rayon d'un kilomètre autour du domicile a suscité de nouvelles vocations sportives et favorisé la pratique de la course à pied ou de la marche nordique. Parallèlement, nous constatons que les affections cardiovasculaires, les cancers, l'obésité morbide, le diabète, la bronchite chronique post-tabagisme, l'alcoolisme et l'hypertension artérielle sont des facteurs de comorbidité aggravants du Covid-19. Ils peuvent impacter la prise en charge, l'évolution et les complications de la maladie. Or, l'activité physique et sportive permet de booster les défenses immunitaires face au Covid-19 et de prévenir les risques d'apparition ou de complications pour les 10 millions de nos concitoyens porteurs d'une affection de longue durée et pour les 20 millions de personnes souffrant de maladies chroniques.

Nombreux seront les enseignements et les réflexions à tirer de cette crise sanitaire sans précédent. Mais, elle nous montre déjà que les Français auront d'autant plus un besoin de bouger, de pratiquer de l'activité physique et de se libérer du carcan que la crise leur a imposé. Et si c'était aussi une occasion de construire une nation active et sportive qui bouge dans son environnement? De lutter contre la sédentarité qui atteint presque la moitié de la population française et environ un quart des enfants? D'inciter nos concitoyens à vivre en meilleure santé physique et mentale?

Nous sommes convaincus

que l'activité physique et sportive est en capacité de contribuer à des enjeux de société majeurs. Il ne s'agit pas d'une dépense supplémentaire, mais d'un investissement sur l'avenir et sur les économies générées. Rappelons que le coût de la sédentarité et des maladies chroniques est estimé en France à 17 milliards d'euros par an. Un accroissement de la pratique sportive de 10% engendrerait une économie de 600 millions d'euros. Une activité physique et sportive (APS) régulière, progressive et encadrée permet d'éviter 30% des maladies cardiovasculaires, 20 à 25% des cancers du sein ou du colon, 50% des diabètes de type 2 et 30% des AVC. Elle réduit aussi les risques de la maladie d'Alzheimer et retarde de 7 à 10 ans la survenue de la perte d'autonomie. La pratique régulière d'une APS permet par ailleurs d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé, une opportunité pour améliorer la pertinence de cet indicateur qui n'a pas évolué de manière significative en France depuis dix ans et qui reste inférieur à la moyenne européenne.

La loi santé du 26 Janvier 2016 et le décret du 30 décembre 2016 permettent au médecin traitant de prescrire une physique adaptée aux patients atteints d'une affection de longue durée. C'est une avancée importante, mais le frein majeur reste le financement. Le sport sur ordonnance est quasi exclusivement financé par les collectivités locales (avec la Ville de Strasbourg comme précurseur), parfois avec une participation des Agences Régionales de Santé, de quelques Caisses Primaires d'Assurance Maladie et de certaines mutuelles. Les circuits sont compliqués, la volonté politique manque, les territoires ne sont pas identiquement couverts.

D'autres avancées récentes sont à saluer, comme les expérimentations permises par la loi de financement de la Sécurité Sociale de 2018, l'adoption d'un forfait de soins comprenant un bilan médico-sportif pour les patients atteints d'un cancer ou encore la labellisation de 500 Maisons Sport et Santé d'ici 2022. Mais nous devons aller beaucoup plus loin! La France aurait besoin d'un modèle économique pertinent, validé et partagé, piloté par les Agences Régionales de Santé et reposant sur la solidarité nationale, avec un financement forfaitaire par l'Assurance Maladie (prise en charge des séances d'activité physique et sportive adaptée) et des licences sportives dédiées, éventuellement remboursées par les complémentaires santé.

La préparation des Jeux Olympiques de Paris en 2024 peut nous en offrir l'occasion, en embarquant dans cette dynamique les publics les plus éloignés de la pratique sportive, notamment les plus jeunes et les personnes âgées. Sur leurs tapis de gymnastique, aux côtés de leurs portables ou de leurs ordinateurs, les Français nous le démontrent tous les jours. Transformons ensemble cette résilience en ambition, ce besoin en actes et ce bon sens populaire en stratégie politique! Créons ou rénovons nos équipements sportifs (piscines, salles de sport, gymnases...), soutenons les inscriptions dans nos clubs sportifs, aménageons nos parcs, imaginons les nouveaux concepts d'"autoroutes" à vélo et favorisons les accès aux baignades urbaines. Consacrons un pourcentage du montant des travaux sur les bâtiments publics ou privés, à la création d'espaces d'activités physiques et sportives, comme l'a récemment propo-

sé le Conseil d'Etat.

Véritable défi de société autant qu'enjeu de santé publique, le sport-santé doit mobiliser nos décideurs nationaux et fédérer les acteurs. Il doit devenir une grande cause nationale et une priorité du monde de demain, parce qu'il concilie le plaisir, le renforcement immunitaire, la prévention des affections médicales et la liberté que nous allons ensemble pro-

gressivement retrouver."

Les signataires : Belkhir Belhaddad, Député de la Moselle et Conseiller municipal de la Ville de Metz ; Docteur Didier Ellart, Vice-Président de l'Association Nationale des élus chargé du sport (ANDES) et Adjoint au Maire de Marcq-en-Barœul Docteur ; Alexandre Feltz, coordonnateur des villes sport santé du Réseau Français des Villes-Santé de

l'OMS et Adjoint au Maire de Strasbourg.

Source : Le Journal du Dimanche

« Le sport est un lien nécessaire aux populations, il faut soutenir le milieu associatif »

Entretien avec l'économiste Didier Primault.

Outre le monde professionnel, c'est tout le sport amateur qui traverse une crise sans précédent. Des athlètes olympiques privés de compétitions, donc de subsides financiers, aux clubs amateurs vivant de bénévolats et aides des collectivités, la pandémie ne sera pas sans conséquences, prévient Didier Primault, directeur général du Centre de droit et d'économie du sport à l'université de Limoges.

Les jeux Olympiques de Tokyo ont été repoussés d'une année jusqu'à nouvel ordre. La crise sanitaire que nous traversons n'est toujours pas finie. Toutes ces incertitudes pour les athlètes concernés ne sont-elles pas source d'inquiétudes ?

Didier Primault : Le modèle économique de ces sportifs liés au JO est très fragile. Seuls les très grands noms s'en sortent et ils ne sont qu'une poignée. Pour tous les autres, les recettes sont faibles. Elles viennent pour la plupart des collectivités lo-

cales, de l'État et de quelques partenaires privés. Et encore ! L'aide qu'ils reçoivent est plus souvent un accompagnement pour trouver un statut, qu'une aide financière importante. Que va-t-il se passer en un an ? Personne ne le sait. Heureusement, le CIO a changé un peu les règles du jeu, il y a un peu, en autorisant les athlètes olympiques à être plus visibles afin de valoriser leur participation aux JO. Cela va leur ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat. Mais, là encore, il est évident que, pour beaucoup, la situation sera quand même très difficile. Il va y avoir de gros dégâts pour ces personnes.

Qu'en est-il du sport amateur ? Est-il lui aussi menacé ?

Didier Primault : Est-ce que tous ces clubs amateurs, ces structures et associations qui emploient du personnel vont pouvoir les conserver dans les mois à venir ? Une étude récente du Conseil social du Mouvement sportif démontre que si, pour l'instant, ceux-ci ne licenciaient pas leur personnel, à moyen terme, les choses pourraient évoluer dans le mauvais sens, et no-

tamment avec une baisse du bénévolat.

Expliquez-vous ?

Didier Primault : Rien ne dit que l'on va retrouver le même niveau de bénévolat demain alors que les contraintes sanitaires vont s'accroître et qu'il n'y a aucune certitude quant à la fin de la pandémie. Tout cela peut inciter ces personnes à ne plus franchir le pas. D'autre part, les collectivités locales, qui sont les premiers financeurs du sport amateur, auront-elles les moyens de maintenir les subventions en direction du sport amateur ? Rien n'est moins sûr, car les priorités vont être ailleurs. Il y a vraiment de quoi être inquiet et ce d'autant plus que, ces dernières années, les emplois aidés ont été réduits de manière très importante pour le milieu associatif. Je pense qu'il va falloir envisager de mettre en place un soutien, sinon on court à la catastrophe. Il faut créer une aide à l'activité, car le sport est un lien nécessaire aux populations.

À la suite de cette crise, vers quel modèle le sport doit-il se diriger pour



Didier Primault

retrouver la place qui lui incombe ?

Didier Primault : Difficile de tirer des plans sur la comète quelle que soit l'activité. Mais je pense que le sport ne pourra pas trouver les solutions tout seul dans son coin. Il faut qu'il y ait une volonté étatique pour le remettre, tout comme l'éducation et la santé, au cœur du débat. Le sport a un rôle essentiel à jour dans le lien social mais aussi la prévention des maladies comme l'obésité, les problèmes cardiaques, etc. Il doit être, demain, un médicament de prévention à ne pas négliger.

Vous parlez du sport en général, mais ne pensez-vous pas que le sport pro va devoir lui aussi revoir son modèle économique ?

Didier Primault : Oui, je le pense. Christian Gourcuff (l'entraîneur du Football club de Nantes) disait récemment que l'on peut très bien avoir des salaires beaucoup moins élevés et garder la même qualité de football. C'est une évidence pour moi. Cette économie du football s'est financiarisée avec des personnes qui ont spéculé sur le talent sportif. Je pense que l'on arrive au bout de ce système. Le haut de la pyramide pourrait

très bien être moins payé sans que cela remette en cause la qualité du spectacle.

Source : L'Humanité, entretien réalisé par Éric Serres



Quel avenir pour le sport ? "Il y a une nouvelle gouvernance à mettre en place", estime le directeur exécutif de la BPI

La Banque Publique d'Investissement (BPI) accompagne de très nombreux clubs de sports collectifs du football au basket en passant par le hockey sur glace, et les enseignements révélés par la crise du coronavirus sont très clairs pour son directeur exécutif Patrice Bégay : "Il y a une nouvelle gouvernance à mettre en place, il suffit de voir comment cette crise sanitaire bouleverse tout le secteur du sport".

"Le grand public et les consommateurs attendent aujourd'hui des organisations qu'elles ne soient plus seulement concentrées sur la recherche de profit, mais aussi qu'elles s'engagent et contribuent à améliorer la société", poursuit le directeur exécutif de la BPI.

"Deux mondes" à reconnecter Durant toute la période de confinement, il a réalisé plus de 200 entretiens avec différents acteurs du sport. "Je pense qu'aujourd'hui on ne peut pas avoir deux mondes,

estime Patrice Bégay. Celui qui nous parle de droit télé, de transfert, de billetterie, de sponsoring, de merchandising, en gros d'argent en permanence, et le monde associatif, de ces jeunes qui sont pleins d'espoir, des écoles de sport, des éducateurs, des supporters qui sont pleins de joie."

Il ne peut pas y avoir d'un côté le sport professionnel sans le sport amateur.

Une meilleure connexion entre le sport amateur et le sport professionnel, voilà l'un des nombreux axes de travail pour davantage d'équilibre dans la société d'après. "L'engagement associatif pour moi c'est la clé, avance-t-il. Dans un sport et dans un monde qui changent, il faut savoir innover, et donc, rouvrir par exemple les droits télé pour le sport amateur via la taxe Buffet, peut-être en la déplafonnant. Mais aussi, il est nécessaire de recentrer le sport sur ses fondamentaux, la formation, l'accueil, l'édu-

cation, créer des calendriers éco-responsables avec plus de qualité et moins de quantité."

"Il faut aussi responsabiliser les structures du sport dans la gestion de leurs installations. Je prends un exemple : un club résident pourra ainsi organiser des séminaires ou des événements pour développer ses propres ressources", explique Patrice Bégay, qui lance un appel à l'union sacrée entre toutes les composantes afin de construire un modèle durable et plus sain pour tout le sport français.

Source : francetvinfo



Tribune : L'EPS menacée d'un retour en arrière ?

Va-t-on remplacer l'EPS par du sport, voire du coaching ? Proposée par 5 professeurs d'EPS, cette tribune analyse les déclarations politiques et les accords signés entre l'Education nationale et des fédérations sportives. Une ligne semble se dessiner : remplacer l'EPS par des activités sportives réalisées par coachs. " Le dogme du sport-santé est plus qu'un slogan, c'est aussi un marché économique non négligeable pour beaucoup".

Des profs qui s'adaptent, une discipline confuse

Dans un contexte de crise sanitaire et de mesures de confinement suite à l'épidémie de covid-19, chaque enseignant a dû faire preuve d'adaptation, d'innovation et d'ingéniosité pour repenser presque totalement son enseignement dans une urgence et une précipitation qui laissent songeur. Concernant l'EPS, il est difficile de répertorier de manière précise l'ensemble des actions proposées par les collègues (des applications, des vidéos sur le jonglage, de la relaxation, des exercices d'aérobic, des circuits training, des flash mob en danse, ou encore des tests de connaissances ou des jeux de société en lien avec la pratique sportive, etc.). Quoi qu'il en soit, il est indéniable que la communauté EPS s'est fortement mobilisée et a su faire preuve de créativité, comme en témoignent les différents partages d'expérience que l'on peut notamment retrouver sur le groupe d'un réseau social « EPS Mania ».

Pour autant, il nous paraît important de rappeler que ces différents dispositifs à distance ne sont pas (et ne

seront jamais) de l'éducation physique et sportive, comme nous l'entendons. Le contexte et les nombreuses propositions des enseignants d'EPS s'inscrivent dans une forme de continuité pédagogique, qui n'en est pas tout à fait une, puisque par définition la pédagogie s'affranchit difficilement de la présence in situ des élèves permettant de réguler l'acte d'enseignement, d'autant plus quand elle interpelle les corps. Plus précisément, les enseignants d'EPS ayant massivement proposé des circuits training pour maintenir les élèves en activité et dans un certain état de forme, ont finalement proposé de « L'entraînement à la maison » (si nous reprenons le titre de l'application proposée par l'académie de Créteil) et non de l'EPS en tant que tel. Encore faut-il le dire.

En effet, durant cette période de « confinement », c'est davantage une pratique de développement personnel qui est proposée sous forme de prescription, laissant les élèves le plus souvent livrés à eux-mêmes et en toute autonomie, engendrant potentiellement des réponses motrices pour le mieux inadaptées, pour le pire altérant leur intégrité physique. Bien que les initiatives soient nombreuses, riches et variées, l'enseignant d'EPS ne peut être assimilé à un « coach de forme » mimant des exercices de renforcement musculaire. L'idée n'est pas de reprocher les initiatives prises par les collègues, bien au contraire, mais plutôt de s'interroger sur la lisibilité et l'image parfois réductrice de notre discipline et du cours d'EPS, renvoyées par les médias.

De fait, cette confusion entre l'enseignant d'EPS et le « coach de forme » s'exprime même au sein de la plateforme éducative « Lumni », qui propose de faire du « sport à la maison ». Pourquoi ne pas avoir associé des enseignants d'EPS pour apporter des contenus pédagogiques adaptés à un public scolaire, et avoir privilégié des « coachs », contrairement aux autres disciplines ? Ce constat qui peut sembler anodin de prime d'abord, témoigne assez bien du manque de clarté et de reconnaissance de la discipline en droite ligne de mire des aspirations du Ministre à employer des éducateurs sportifs dans le cadre du 2S2C (Sport, santé, culture, civisme) et certainement dans une mise en concurrence de l'EPS et du sport en général. Dans ce contexte, il ne s'agit pas de critiquer de louables intentions, mais plutôt d'être vigilant et ne pas rajouter de confusion à une discipline historiquement en proie à un manque de lisibilité.

En effet, force est de constater que nous n'avons peut-être pas su collectivement nous entendre sur ce qu'était notre discipline et les savoirs fondamentaux que l'EPS souhaitait viser pour la formation globale de l'élève. Finalement, si notre discipline manque toujours autant de clarté, ne s'est-elle pas tout simplement enfermée dans une pratique souvent illisible et incompréhensible par le politique et le grand public, mais aussi certains de nos élèves. Qui fait réellement la différence entre l'EPS et le Sport, hormis les enseignants d'EPS ?

La période actuelle et future a de quoi nous interroger

« Le dogme du sport-santé est plus qu'un slogan, c'est aussi un marché économique non négligeable pour beaucoup. »

quant à l'utilité de l'EPS aux yeux des politiques et plus largement de l'ensemble de la population française. Aux vues des différentes propositions politiques (dispositif 2S2C) et du dernier rapport de la Cour des comptes de 2019 (L'EPS et le sport : une ambition à concrétiser), plus que jamais, la discipline et ses enseignants, sont amenés à devoir revendiquer la spécificité et le rôle émancipateur de l'EPS pour la formation et le développement des compétences motrices, méthodologiques et sociales de l'élève.

« Sport » ou « EPS » : discours ambigus et instrumentalisation politique

La crainte d'une instrumentalisation politique se comprend d'autant mieux lorsque l'on analyse de plus près les différents discours et propositions politiques : les confusions sont nombreuses et ont de quoi semer le doute. Le dernier rapport de la Cour des comptes cité plus haut, était déjà un rapport assez caricatural sur l'image de l'EPS et de son enseignement, questionnant l'utilité sociale de la discipline, voire son efficacité. L'expérimentation « Cours le matin / Sport l'après-midi » ou encore la référence systématique au « modèle allemand » par le Ministre de l'Education Nationale ou certains parlementaires, ont de quoi inquiéter. En effet, faut-il (encore) rappeler que ce modèle né dans les années 1950 pour des raisons davantage socio-économiques que « chronopédagogiques », est aujourd'hui largement remis en cause, voire abandonné dans de nombreux « Länder ». Ensuite, la participation à ces activités est la plupart du temps facultative et parfois payante. Difficile donc de croire que ces propositions seraient au bénéfice de celles et ceux qui en ont le plus

besoin.

Plus inquiétant encore, ce choix politique se retrouve en partie dans un texte co-signé par le Ministère des Sports, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Ministère de l'Education Nationale, concernant le « Protocole relatif au dispositif d'appui à la reprise scolaire « Sport, santé, culture, civisme » (2S2C) en sortie de confinement à destination des fédérations et des clubs sportifs » datant du 8 mai 2020. Il est notamment précisé que l'objectif du dispositif 2S2C dans le champ sportif est « d'assurer localement l'accueil des élèves sur le temps scolaire par d'autres intervenants que leurs professeurs en proposant d'encadrer une activité physique et sportive ». Même s'il est rappelé qu'il est important de bien différencier EPS et Sport, le doute persiste à bien des égards et ce, tout au long de ce texte. En effet, dans cette logique de partenariat entre l'école et le mouvement sportif, les « fédérations sportives agréées sont invitées à relayer à leurs clubs les coordonnées des référents départementaux, membres des GAD (Groupes d'Appui Départemental) qui se trouvent annexées au présent protocole. Leurs offres d'activités pourront ainsi être utilement transmises ». On voit très clairement ici que les clubs sont invités à s'emparer rapidement du dispositif, et ce, au détriment de l'EPS ? Cette question mérite d'être posée.

En effet, un regard historique sur l'EPS, nous amène assez logiquement à faire le parallèle avec la création des Centres d'Animation Sportive (CAS) datant de 1972. Ces CAS avaient pour but d'installer le « sport optionnel » et étaient destinés à accueillir les élèves volontaires du secondaire en dehors du temps

scolaire. Ce dispositif avait pour objectif notamment de créer des structures « extra-scolaires » autour d'un équipement sportif sous la responsabilité d'un professeur d'EPS qui avait un rôle de coordination en gérant une équipe d'animateurs sportifs. Ce discours ambigu se retrouve aussi dans le déploiement à grande échelle du « Label JO Paris 2024 ». Le protocole 2S2C précise de la même manière, qu'il convient de « consolider et d'amplifier les liens entre l'école et les clubs sportifs fédérés à plus long terme, conformément à l'objectif affiché par le mouvement sportif, Paris 2024 et l'Etat dans le cadre du plan « Héritage » des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ».

L'interrogation des acteurs de l'EPS est claire : d'un côté, un corps d'enseignants d'EPS recrutés à Bac +5, formés pour l'intervention et l'enseignement en milieu scolaire pour tous les élèves, ayant le souci de l'égalité, de l'éducation, quel que soit le niveau de pratique physique des élèves, polyvalent sur plusieurs sports dont des activités à risque (escalade, savoir-nager, etc.) et de l'autre, un corps d'éducateurs sportifs, recrutés au niveau Bac, la plupart du temps spécialisés dans un sport donc monovalent, et dont la formation et le niveau scolaire initial ne les préparent pas à l'intervention en milieu scolaire. Peut-on décemment mettre en balance les deux sur le plan de la qualification et de la responsabilité ? Aussi, sommes-nous étonnés de cette réforme imposée sans justification valable, sans sollicitation des acteurs de l'EPS.

Ces dispositifs, ces discours ambivalents et ce, même au plus haut niveau de l'Inspection Générale maintenant fusionnée (Education, Sport et Recherche), la double va-



lence et/ou fonction de certains cadres, tiraillés entre le milieu fédéral et scolaire, participent certainement à cette confusion. Dès lors, concernant les prérogatives et enjeux de chacun, la frontière EPS et Sport s'en trouve réduite.

Dans le contexte actuel, les partenariats entre l'EPS, l'UNSS et le mouvement sportif sont salutaires. Il est évident qu'au regard des contraintes sanitaires, des protocoles stricts à mettre en place, notamment en primaire, l'entraide de tous peut être bénéfique.

Pour autant, il est important de rappeler que les finalités de l'EPS sont bien différentes de celles du milieu fédéral. Les différents textes et rapports rappelés ci-dessus ont donc de quoi interpeller et accentuent ce sentiment de défiance de la profession.

Des points de vigilance pour la profession

A travers ces différentes propositions, nous voyons aussi un intérêt : renforcer la place de l'EPS à l'école primaire. Mais quel message envoyons-nous à nos collègues professeurs des écoles ? Personne ne semble s'en soucier. Plus concrètement, envisager une véritable liaison primaire et secondaire en EPS, c'est proposer une EPS de qualité aux élèves. Toutefois, c'est aussi courir le risque de stigmatiser (encore plus) les professeurs des écoles sur leur supposé manque de compétences en la matière.

Dès lors, il serait intéressant d'intégrer massivement les enseignants d'EPS en primaire et créer une liaison au sein du cycle 3 d'apprentissage du socle commun. Pourquoi cette réflexion ne concernerait pas alors l'ensemble des disciplines ? Pourquoi ne

pas renforcer en premier lieu la formation des professeurs des écoles ? Pourquoi ne pas réinstaurer une épreuve obligatoire d'EPS au concours du CRPE ? Certes, cela nécessiterait des moyens plus conséquents, mais nous serions en mesure de proposer une EPS de qualité à tous les niveaux de la scolarité.

En outre, l'idée de partenariat évoquée dans le texte relatif au dispositif 2S2C n'est pas remise en question car elle permet de renforcer les liens entre les différents acteurs et questionner à nouveau la complémentarité EPS/AS à l'école primaire mais aussi au collège et au lycée. Pour autant, ce texte demeure très flou sur le statut et le forfait UNSS de 3h intégré au service des enseignants d'EPS. De même l'idée de « complémentarité » de l'offre sportive n'est pas très claire. Encore une fois, l'histoire semble se répéter.

Demain : protocole sanitaire et moyens

Dans les mois à venir, l'EPS à distance ne permettra pas forcément d'atteindre tous les objectifs et les compétences fixés habituellement. Il est donc évident que, pour un temps (que nous espérons tous le plus court possible), il s'agira de repenser l'enseignement de l'EPS à l'école. L'enseignement à distance ne sera jamais l'avenir de l'école. Au regard des protocoles sanitaires exigeants mais nécessaires, le choix d'activités s'avère problématique. Ce contexte met aussi en évidence plus largement la pénurie d'installations sportives, ou encore le manque de moyens matériels pour les enseignants. La réalité est criante à ce sujet. Difficile donc de dire quelle sera l'EPS « demain ».

En tout état de cause, il nous a semblé important d'alerter

l'ensemble de la profession et de l'inciter à se saisir des enjeux actuels, avant que le mouvement sportif le fasse à notre place dans le cadre scolaire. Le dogme du sport-santé est plus qu'un slogan, c'est aussi un marché économique non négligeable pour beaucoup. Ces mêmes enjeux se jouent actuellement dans les formations STAPS. En effet, la diversification des mentions et les choix politiques autour du sport/santé, amènent progressivement la mention « Education et Motricité » (EPS) à s'affaiblir et à se fragiliser. Force est de constater que l'EPS est absente des grandes politiques publiques de santé, c'est une question qu'il conviendra d'élucider alors que les enseignants d'EPS s'adressent à toute la jeunesse française. Il y a donc fort à parier que de nouveaux acteurs du sport vont s'empresser de répondre aux appels du pied de notre Ministre et de certains cadres de l'Education Nationale. Si l'EPS n'est pas que le sport santé, elle est d'abord une discipline d'enseignement au service d'une éducation émancipatrice pour nos élèves d'un point de vue culturel et moteur.

De par leurs formations et leurs polyvalences, les enseignants d'EPS permettent la diffusion d'une culture sportive éclectique à des publics qui n'y aurait jamais eu accès (escalade, natation, arts du cirque, etc.) et de répondre ainsi à l'objectif d'« égalité » républicaine. Ils donnent accès à ces activités sportives à des publics à besoins éducatifs particuliers (élèves en surpoids, en situation de handicap, etc.). Ils contribuent de manière reconnue, de par leurs formations, dans toutes les écoles, notamment dans les quartiers difficiles, à construire sociabilité et civisme, indispensable à la pacification et à la concorde

« Force est de constater que l'EPS est absente des grandes politiques publiques de santé, c'est une question qu'il conviendra d'élucider alors que les enseignants d'EPS s'adressent à toute la jeunesse française. »



civile. Enfin, ils inscrivent les pratiques sportives dans une logique d'accomplissement personnel et de progrès physique comme l'atteste la vitalité des fédérations scolaires du primaire et du secondaire (USEP et UNSS).

Aussi, cette réforme annoncée, dans un contexte sanitaire exceptionnel, apparaît alors comme une régression scolaire tant culturelle que sociale qui aura un impact délétère sur les établissements scolaires et sur les élèves eux-mêmes. Les « en-

fants de la République » méritent un enseignement physique délivré par des personnels formés et polyvalents dans un souci d'éducation, de culture et de justice sociale. Nous y veillerons et espérons la mobilisation de tous !

Si vous souhaitez apporter votre soutien à ce texte, nous vous invitons à signer la pétition « Contre un affaiblissement de l'EPS à l'École » Guillaume DIETSCH, Agrégé d'EPS, STAPS Paris Est Créteil

Serge DURALI, Agrégé d'EPS, STAPS Sorbonne Paris Nord

Loïc LE MEUR, Agrégé d'EPS, Responsable MEEF 1 et 2, INSPE Bonneuil (UPEC)

Hugues ROLAN, Directeur du Dpt STAPS, Sorbonne Paris Nord

Thierry CHOFFIN, Agrégé d'EPS, Responsable MEEF 1 et 2, INSPE Bonneuil (UPEC)

Source : Le café pédagogique

Le dispositif Toutes Sportives UFOLEP reçoit le double label "ONU FEMMES" et "GENERATION EGALITE"



Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts, le dispositif de l'UFOLEP « Toutes Sportives » a reçu la double labellisation « ONU Femmes » et « Génération égalité ».

Cette labellisation s'inscrit l'UFOLEP dans le cadre du Forum Génération Égalité, le rassemblement mondial organisé par ONU Femmes et co-présidé par la France et le Mexique, qui connaîtra son point culminant à Paris lors du premier semestre 2021.

La reconnaissance d'un engagement de longue date

L'Ufolep, en tant que fédération sportive, mène une politique volontariste pour mettre en œuvre une politique de féminisation ambitieuse. Sa stratégie vise la participation des femmes dans toutes les dimensions de la vie associative et sportive. Sont visées les conditions d'accès à la pratique sportive jusqu'à la prise de responsabilités dans la gouvernance. Pour ce faire le programme Toutes sportives

déploie une palette d'initiatives pour répondre à ces enjeux.

A savoir que l'UFOLEP fait partie des fédérations françaises qui détient le taux de féminisation le plus élevé : l'UFOLEP compte aujourd'hui 53% de femmes contre 47% d'hommes.

Cette labellisation est une belle reconnaissance pour l'UFOLEP et ses comités et associations impliqués. Elle permet son inscription dans le sillage du Forum Génération Égalité, le rassemblement mondial organisé par ONU Femmes et co-présidé par la France et le Mexique, qui aura lieu sur Paris lors du premier semestre 2021. L'année 2020 marque le 25ème anniversaire de la quatrième conférence mondiale sur les femmes et l'adoption de la « Déclaration et le programme d'action de Pékin » : <https://forumgenerationequality.org/fr>

Au cœur de cette commémoration se trouve une cam-

pagne de sensibilisation multi-générationnelle lancée par ONU Femmes qui vise notamment à réunir les prochaines générations de militantes et de militants des droits des femmes, les défenseuses et défenseurs de l'égalité entre les femmes et les hommes : « Génération Égalité : Pour les droits des femmes et un futur égalitaire. »

Toutes Sportives, un dispositif innovant

« Une initiative extrêmement pertinente, innovante et originale » selon les membres du jury ONU Femmes France.

Toutes Sportives souhaite redonner du sens à l'effort et l'activité physique et sportive, faire pratiquer des sports ou pratiques avec plaisir et pédagogie positive, développer la communication de proximité (directement auprès des publics féminins et des familles), prendre largement en compte les dimensions psychologiques et familiales, et surtout affiner l'offre sportive pour la rendre plus adaptée à



la demande féminine.

Car beaucoup trop de femmes ont un accès au marché du travail et une em-

ployabilité limitée, des acquis sociaux non respectés et moindres (salaires, retraites, reconnaissance des diplômes et compétences, temps de loisirs, ...), et des violences subies dans le cadre profes-

sionnel comme personnel (psychologiques, physiques et sexuelles).

Source : ufolep.org

Isabelle Queval, réflexions sur le « sport d'après »

Le long épisode de confinement et les prolongements de la crise sanitaire auront-ils un effet durable sur notre rapport au sport et à l'activité physique ? Le regard de la philosophe Isabelle Queval, auteure de *S'accomplir ou se dépasser* (Gallimard, 2004) et fine observatrice des tensions entre pratiques de bien-être et recherche de la performance.

Isabelle Queval, lorsqu'on évoque « le sport d'après », cela fait-il sens pour vous ?

L'expression fait référence évidemment au confinement, qui est une expérience de portée mondiale et inédite. Il est légitime de parler de « sport d'après » parce que c'est un événement remarquable dans notre histoire. On pense d'abord au sport de haut niveau, vecteur d'enjeux financiers et géopolitiques liés à sa mise en spectacle, et dont on ne sait pas s'il pourra reprendre dans les mêmes termes et les mêmes conditions. Pour le sportif ordinaire, on peut supposer qu'à part certaines activités qui demeurent pour l'instant interdites (sports de contacts et sports collectifs), il va être possible de reprendre rapidement une pratique ludique, d'entretien, de santé, ou pourquoi pas de sport extrême.

Le confinement a mis en évidence le besoin vital d'activité physique tandis que le sport-spectacle était à l'arrêt. Cela pose-t-

-il les jalons d'un retour à l'essentiel ?

Le sport spectacle est vecteur de tant d'enjeux qu'on a du mal à penser qu'on puisse en faire l'économie ou réduire sa consommation. Ce qui est certain, c'est que le confinement a fait ressentir à beaucoup de personnes la privation de mouvement. Même pour des pratiquants peu assidus ou des non-sportifs, cette privation de sortie a rappelé que nous sommes des êtres de mouvement, caractérisés par le fait de marcher, de courir. La privation de cette capacité a donc ravivé ou fait surgir la nécessité d'avoir une activité physique, voire sportive. On peut supposer que cela aura un prolongement. Pour certains, l'activité physique va redevenir intensive. Pour d'autres, elle va le devenir davantage. Pour d'autres encore, chez qui elle était inexistante, le souvenir de cette peur et de cette privation va peut-être lui permettre de trouver sa place.

Dans « S'accomplir ou se dépasser » (Gallimard, 2004) vous analysiez la tension entre ces deux notions. Envisageriez-vous aujourd'hui cette dualité de façon différente ?

Pas de manière radicale en tout cas. La dimension de dépassement est toujours présente dans le sport de haut niveau, dont elle est constitutive. Parmi les évolutions observées depuis 15 ans, je mentionnerai la percée des pratiques équilibri-

brantes basée sur la respiration, la méditation ou la sophrologie, avec des pratiques physiques associées. Il me semble cependant que ce dualisme, qui est une tension plus qu'une opposition, perdure, car il est inhérent à la pratique physique et sportive.

L'effort appelle au dépassement de l'effort. Même le sportif ordinaire ressent cet effet de grisurie qui fait que, seul sur un équipement de fitness quand on pratique la course à pied ou le trail, on peut être amené à comparer et dépasser ses performances précédentes. Le sportif est quelqu'un qui compte, qui mesure : on le voit bien aujourd'hui avec les appareils de tracking, qui répondent à un besoin très ancien du sport moderne, qui est de compter, comparer, pour améliorer, même dans une pratique d'entretien ou de santé. *S'accomplir ou se dépasser*, cette dualité demeure, avec d'une part cet extrême du sport de haut niveau, et d'autre part des pratiques davantage tournées par la pédagogie, la santé, l'équilibre individuel.

« S'accomplir ou se dépasser », n'est-ce pas aussi un choix de société ?

Ce qui aujourd'hui est remis en question avec davantage d'acuité, c'est le culte de la performance extrémisé tel qu'il s'est répandu dans notre société et tel que la critique en a été faite par de nombreux auteurs. Il faudrait



Isabelle Queval

repenser complètement ce que nous entendons – et consommons, en tant que spectateur – par sport de haut niveau pour remettre en question ce culte de la performance. Le sport d'après ferait-il fi de ce culte de la performance ? Pour l'instant, il me semble que l'on reste très attentif à la performance et aux records.

Cette période s'est accompagnée d'une critique de la mondialisation et l'affirmation d'un souci de proximité : cela vaut-il pour le sport ?

De fait, vraisemblablement, beaucoup de déplacements internationaux vont être ralentis ou stoppés durant les deux ans à venir. Cela impacte particulièrement le sport de haut niveau. Je pense tout particulièrement au tennis, qui est un tour du monde permanent. On critique en effet les effets de la mondialisation sur le plan économique, social, environnemental. Le sport n'échappe pas à cette critique dans la mesure où il est l'activité de tous les excès : débauche de moyens, de déplacement, gigantisme des compétitions. Toujours plus d'équipes, de spectateurs et de téléspectateurs. De toute évidence, il va y avoir un ralentissement et un repli. Cela va-t-il entraîner une réflexion profonde sur la pertinence de ces pratiques ? C'est en cours... Les faits eux-mêmes vont imposer cette redéfinition. On voit certains sportifs de haut niveau dont c'est le métier, en prendre conscience et stopper leur activité, en constatant le désastre du monde, comme s'ils mesuraient l'aspect secondaire et extravagant de leur propre activité. Jusqu'où ira cette mise en abyme ? Difficile de se prononcer.

À quels sportifs pensez-vous ?

À Raphaël Nadal par exemple, qui s'est dit sceptique sur une reprise de l'ATP Tour avant 2021, en expliquant que ce qui compte le plus, c'est la santé des gens. Irons-nous jusqu'à une remise en question des grands événements sportifs ? Ce n'est pas sûr lorsque l'on voit la façon dont le président de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas, s'est accroché à l'idée d'une reprise de la Ligue 1, à l'envers de la décision prise : « il faut à tout prix que ça continue, il faudrait même que ça reprenne plus vite... » Toutefois, ce début de prise de conscience, imposée par les événements, amènera peut-être une redéfinition du spectacle sportif. On a vu apparaître quelques compétitions d'un nouveau genre apparues pour combler le vide. Aux États-Unis, une compétition à huis clos entre quatre champions de tennis a été organisée par une entreprise qui produit de la data. Il y a eu aussi ce duel à distance, chacun sur son sautoir, entre Renaud Lavillenie, l'Américain Sam Kendricks et le nouveau recordman du monde du saut à la perche, le Suédois Armand Duplantis. Mais il n'est pas sûr que le football, par exemple, puisse changer son mode de fonctionnement.

En raison des risques sanitaires, les pratiquants ordinaires pourraient-ils bouder des pratiques sportives collectives, caractérisées par la proximité des corps sur le terrain et dans les vestiaires ?

On a vécu, et on vivra peut-être encore, au rythme des interdictions. Au-delà, la proximité corporelle est en effet aujourd'hui interrogée. Les films ou les séries que nous avons pu regarder pendant le confinement en sont un bon indicateur : ces gens qui s'embrassent, se donnent

l'accolade, se tassent dans les cafés ou les salles de concert, ce n'est plus possible aujourd'hui. C'est presque choquant, comme ces vieux films où les gens fument du début à la fin dans des espaces publics. Aujourd'hui, cette proximité des terrains, des douches et des vestiaires partagés, des sports avec des contacts très rapprochés comme le judo ou le rugby et ses mêlées, paraissent difficilement imaginables dans l'immédiat. On n'image pas pratiquer avec des masques. C'est évidemment un frein. Ce souci de faire attention au corps de l'autre auquel on va s'habituer, à l'école ou dans les transports, va probablement marquer durablement nos pratiques. Et cela pourra prendre du temps avant de retrouver une vraie liberté de contact où les mentalités soient vraiment « détendues ». On peut comparer cela au pic de l'épidémie de sida dans les années 1980, qui avait aussi un caractère très intrusif dans l'espace public.

Les associations sportives craignent également de perdre des licenciés. Qu'il s'agisse de disciplines individuelles ou collectives, le sport associatif ce sont en effet des marques de familiarité, la convivialité, des déplacements vécus en commun... Est-ce compatible avec le principe de « distanciation sociale » ?

Cette proximité fait partie de la vie des petits clubs, dans la pratique sportive elle-même et dans son environnement social. On a le même souci qu'avec l'école, qui est l'univers social sur lequel portent aujourd'hui mes études. C'est un problème d'hygiène publique qui vient télescoper toutes nos habitudes.

Source: revue Enjeu, propos recueillis par Philippe Brenot

«Vraisemblablement, beaucoup de déplacements internationaux vont être ralentis ou stoppés durant les deux ans à venir. Cela impacte particulièrement le sport de haut niveau.»

Bougez avec l'USEP 94 pour la Journée olympique et Paralympique !

La semaine précédant la Journée Olympique et Paralympique (23 juin), les élèves adhérents à l'USEP Val de Marne accueillis à l'école ou restés à la maison ont relevé le défi de réaliser le flash Mob conçu par Fauve Hautot sur la musique du Coach de Soprano pour fêter l'olympisme... Cette action à l'initiative de la Délégation Académique à l'Action Sportive à l'Olympisme et au Paralympisme (DAASOP) avec l'appui de l'USEP 94 a rencontré un vrai succès dans plusieurs AS USEP d'écoles du département (Sport en Couleur Mandres les Roses, Les P'tits Pilotes Chennevières sur Marne, Pablo Picasso Limeil Brévannes, Sporticole Sucy en Brie, Les P'tits Champy Champigny sur Marne, ...)

Vendredi 19 juin, tous les élèves de l'AS USEP Sport en couleur (école d'application des Charmilles à Mandres les Roses) ont testé la pratique du tir à l'arc adapté au protocole sanitaire renforcé encadrés par leurs enseignants,

des CPC/CPD et l'équipe USEP 94.

Mardi 23 juin 2020, des élèves des écoles Romain Rolland (Les Petits Champy) et Jean Jaurès (Tous les Sports o Jean Jaurès) de Champigny-sur-Marne, et Romain Rolland A (association Orlymeet) d'Orly ont pratiqué le tir à l'arc en respectant le protocole sanitaire. Des élèves de l'école Pablo Picasso de Limeil-Brévannes ont pu également bénéficier de cette initiation jeudi 25. Tous ont également participé à un remue-ménages afin d'apporter leur définition des valeurs portées par le mouvement olympique et paralympique (Excellence, Amitié, Respect, Détermination, Courage, Inspiration) et celles de la République (Liberté, Égalité, Fraternité, Solidarité) et créer des "nuages de mots".

Ces actions, menées dans des écoles labellisées Génération 2024, ont été rendues possibles grâce au soutien et à la

participation des CPC EPS (Conseillers Pédagogiques de Circonscription) et des CPD (Conseillers Pédagogiques Départementaux), ainsi que de Services Civiques, permanents et élus du CDOS 94, maître d'oeuvre du dispositif Bénévolat : Jeux m'engagent !

Dans le même temps, des coureurs de l'UNSS accompagnés de Monsieur Auverlot, Recteur de l'Académie de Créteil se sont élancés de l'INSEP dans le Bois de Vincennes pour rejoindre le Rectorat de Créteil en passant par les hôpitaux de Saint-Maurice et Henri Mondor afin de saluer et remercier les personnels soignants en leur remettant les vidéos du Flash Mob réalisé la semaine dernière.

Une très belle journée de solidarité.

Source : usep94.fr



Des tags racistes, visant notamment Teddy Riner, inscrits à l'Insep

Des inscriptions racistes ont été écrites dans la nuit de samedi 27 à dimanche 28 juin sur des photos d'athlètes sur les grilles de l'Insep, dans le bois de Vincennes. Les dirigeants de l'Institut National du Sport vont déposer plainte.

La stupeur et l'écœurement ont traversé l'Insep (l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), dans le bois de Vincennes à Paris, ce dimanche matin. Maëva Danois, une spécialiste du 3 000 m steeple et du

cross-country qui est aussi surveillante dans le bâtiment des mineurs de l'institut parisien, a découvert que trois photos géantes installées devant les grilles d'entrée de l'établissement, avaient été détériorées par des inscriptions racistes faites avec un feutre.

Sur la première, le kimono du double champion olympique de judo, Teddy Riner, est barré du mot « singe ». Sur la deuxième, représentant Dimitri Bascou, le médaillé de bronze de 110 m haies aux JO

de Rio, l'inscription « négro » a été apposée. Sur la troisième photo, le joueur français de tennis en fauteuil roulant Michael Jérémiasz parade à la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques de Rio aux côtés d'une volontaire de couleur. Devant le visage de cette dernière, on peut aussi lire « singe ».

« Une attaque générale contre le sport »

« J'allais faire un footing dans le bois de Vincennes vers 9h30 quand j'ai découvert ces trois photos, nous



Teddy Riner



raconte Maëva Danois. J'ai été profondément choquée. Pour moi, c'est une attaque générale contre le sport. Le racisme a encore moins sa place ici. C'est tellement loin de nos valeurs. Tout le monde est attaqué à travers ces injures et pas seulement les athlètes présents sur les photos. Je n'avais pas mon téléphone sur moi mais une athlète qui était avec moi, a fait des photos et me les a envoyées.

Je les ai transmises à la direction de l'Insep et partagées aussi sur Twitter où j'ai écrit : Vous venez de vous attaquer à la grande famille du sport français. Cette famille nous regroupe avec nos cultures différentes, nos différences de couleurs de peau, nous

partageons des valeurs bien plus fortes que votre QI d'huître. Et encore même l'huître est plus intelligente. » Rapidement, la nouvelle a fait le tour de l'établissement et les athlètes, à l'image de la vice-championne olympique de pentathlon moderne Élodie Clouvel, ont également partagé leur indignation sur les réseaux sociaux. Dans l'après-midi, la direction de l'Insep a décidé de déposer plainte contre X dès lundi matin. Dans la foulée, elle a rédigé un communiqué où Ghani Yalouz, le directeur général, lance notamment : « Nous ne baisserons pas la tête, nous ne céderons aucun terrain à la haine, à la lâcheté et à la bêtise. » L'affaire a également fait réagir la ministre des Sports ce dimanche après-midi. Sur

Twitter, Roxana Maracineanu a dénoncé ces tags racistes et rappelé que la lutte contre le racisme demeure primordiale. « Les images de ces actes ignobles et lâches réels à l'extérieur de l'Insep nous rappellent que le combat contre le racisme doit se poursuivre. Ne relâchons pas notre vigilance. Tout mon soutien aux athlètes et à ceux qui se sentent salis par ces comportements révoltants », a-t-elle écrit.

Source : Le Parisien

« Mon club près de chez moi », une nouvelle plate-forme qui recense 130 000 structures sportives

Lancé lundi 29 juin, « Mon club près de chez moi » a pour ambition de mettre en relation directe les sportifs et les clubs. En un seul clic.

Ce lundi, les habitudes des sportifs et des clubs pourraient changer. Développée conjointement par le Comité national olympique et sportif du sport français (CNOSF) et Be Sport, média social du sport, « Mon club près de chez moi » est la première plate-forme collaborative qui permet de trouver, en indiquant tout simplement un lieu et le sport de son choix, un club aux alentours affilié à une fédération. Comme si l'on cherchait une salle de cinéma ou un docteur. Il ne reste plus qu'à transpirer.

Pour le moment, près de 130 000 clubs sont référencés sur la plate-forme. En septembre, ils seront 15 000 de

plus, ce qui représentera au total 91 % des structures en Métropole et dans les DOM-TOM. « Ce travail conjoint était attendu par tout le monde, raconte Edouard Donnelly, le directeur général de Be Sport. Le sport amateur concerne des centaines des milliers de pratiquants et des milliers d'associations qui ont leur propre manière de se présenter. Ce n'est pas un annuaire, c'est beaucoup plus que cela. »

« Depuis cinq ans, un travail technologique de fourmi a été effectué pour faire le tri, poursuit Edouard Donnelly. La base était là pour réunir toutes les données, immenses et disparates. Il fallait les mettre en place, avec l'aide du CNOSF. Nous avons déjà le savoir. Cela nous a juste coûté beaucoup de temps, et un gros travail de développement avec toutes les fédés. »

De manière concrète, sur le site monclub-presdechezmoi.com, il suffira de choisir un sport et un lieu, comme le tir sportif à Audincourt (Doubs). Une carte de France et une liste d'associations sportives apparaissent autour de cette petite ville proche de Montbéliard. Cliquer sur le lien de l'une d'entre elles fait apparaître tous les renseignements nécessaires (coordonnées, horaires, membres...), avec une présentation uniforme.

De son côté, chaque association a, tout aussi gratuitement, le loisir d'alimenter sa page en ajoutant par exemple des photos, des vidéos, ses résultats, et même des lives ! Il sera également possible de laisser un commentaire, à condition d'être membre du club.



Une aubaine pour les sports peu connus

Meta Marinovic s'occupe de l'un des deux clubs de hockey sur gazon du Racing club de France, à Colombes (Hauts-de-Seine). Pour cette Néerlandaise installée en France depuis de nombreuses années, l'arrivée de « Mon club près de chez moi » sur le web est une aubaine : « Je suis carrément ravie ! Notre sport est très peu représenté en

France. C'était difficile de se faire référencer, il fallait déjà avoir une petite idée sur la question. Cette plate-forme est une vraie innovation. Et vous pouvez compter sur nous pour mettre le maximum de choses sur notre page ! »

Edouard Donnelly veut aller plus loin : « La crise du Covid-19 nous a fait accélérer la mise en place, les Français ont besoin de prendre massi-

vement leur licence, les clubs n'ayant plus la possibilité de faire des portes ouvertes et autres rassemblements. Cela marche aussi avec le handisport, avec lequel nous avons fortement collaboré ces dernières semaines. »

Source : Le Parisien



Un plan de relance du sport pour la rentrée des clubs

L'Agence Nationale du Sport (ANS) a tenu un conseil d'administration extraordinaire, jeudi 26 juin, à cause de la crise sanitaire du Covid-19. La ministre des Sports, Roxana Maracineanu, a notamment annoncé à cette occasion la création d'un nouveau fonds de soutien aux associations sportives.

A situation extraordinaire, réponse extraordinaire. Jeudi, un conseil d'administration de l'Agence Nationale du Sport s'est tenu en réaction à la crise sanitaire.

Le sport a été très touché par cette crise, et l'Etat avait déjà décidé d'apporter son soutien en permettant aux entreprises, aux clubs et aux associations sportives d'avoir recours aux prêts garantis de l'État et à l'activité partielle pour leurs salariés (mesure prolongée jusqu'en septembre pour le secteur du sport).

Au total, l'Etat a apporté un soutien financier de 2,8 milliards d'euros au secteur sportif depuis le début de la crise : 1,3 milliard d'euros au titre des Prêts Garantis par l'État accordés entre mi-mars et le 15 juin, 1,06 milliard d'euros correspondant au

montant des exonérations de cotisations et contributions patronales URSSAF et AGIRRC-ARRCO entre le 1er février et le 31 mai, 300 millions d'euros pour la prise en charge des indemnités de chômage partiel et 120 millions d'euros pour l'aide accordée aux petites structures par le biais du fonds de solidarité.

Un fonds de soutien de 15 millions d'euros

Un soutien financier spécifique de 5 à 10 millions d'euros a également été annoncé en faveur des centres équestres et poney-clubs à l'initiative de Roxana Maracineanu, Didier Guillaume et Gérald Darmanin.

La ministre des Sports a également négocié auprès de la Commission européenne une dérogation aux aides d'État qui permet une augmentation du plafond de subventions et d'achats de prestations aux clubs sportifs par les collectivités locales à hauteur de 1,5 milliard d'euros au maximum.

Lors du conseil d'administration de jeudi, le ministère des Sports et l'Agence Nationale du Sport ont décidé de créer

un fonds de soutien de 15 millions d'euros (8 millions d'euros provenant du budget de l'ANS, 7 millions d'euros via le ministère des Sports) à destination des petites associations sportives qui n'étaient pas éligibles aux dispositifs du gouvernement.

Il permettra de distribuer une aide d'urgence et d'encourager celles qui participent aux dispositifs gouvernementaux comme Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) et Vacances Apprenantes. Les instances sportives travaillent à un grand plan de relance du sport en prévision de la rentrée avec pour objectif la reprise de l'activité sportive dans les clubs.

Source : sportmag.fr



Roxana Maracineanu

Avec 380 602, 66 €, l'appel aux dons soutenu par le ministère des sports vire au flop

Un mois après le lancement de l'opération d'appel aux dons « Soutiens ton club », soutenue par le ministère des Sports, la Fondation du Sport Français, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité Paralympique et Sportif Français, l'Agence nationale du sport, l'association des Maires de France, France Urbaine, l'association des départements de France et l'association des régions de France l'heure du premier bilan est venue. Le seul appel aux dons soutenu par un ministère !

Lors du lancement de l'opération nous avons indiqué

que « Le montant des dons sera certainement un bon indicateur du poids des clubs sportifs dans le cœur des français » Nous avons la réponse ! 2 centimes par licencié !

Il convient de rappeler que pour l'instant l'opération coûte plus qu'elle ne rapporte puisque le mouvement sportif a mobilisé une enveloppe de 1,4 millions d'euros pour l'opération. 800 k€ sont consacrés à la communication, 300 k€ aux fédérations en difficulté, 200 k€ dans le cadre du partenariat avec RMC et effectivement 100 k€ qui abondent la caisse de solidarité.

Qu'en est-il du plan de relance annoncée par la ministre des sports ? Karim Herida, directeur de cabinet de la ministre des Sports, a tenté de rassurer : "Le gouvernement prépare un plan de relance à destination des associations sportives." On attend avec impatience mais d'après nos informations il n'y aura pas de plan de relance mais un fonds de solidarité.

Source : acteursdusport.fr

